

SURCHARGE DE TRAVAIL ET DÉSORGANISATION DU BACCALAURÉAT : LES PERSONNELS ET ÉLÈVES PAIENT ENCORE LES CONSÉQUENCES DES RÉFORMES.

Dans de nombreuses académies, des professeur-es sont convoqué-es à la fois aux corrections du baccalauréat et au grand oral, les services des examens leur imposant de corriger un nombre important de copies dans des délais très courts, parfois même en seulement deux jours compte-tenu des journées mobilisées pour les jurys de grand oral.

Cette charge de travail pousse les collègues à travailler le week-end ou la nuit ! Elle s'impose à des personnels déjà épuisé-es : depuis la réforme du lycée et du baccalauréat, ils et elles ont constaté une surcharge de travail, une désorganisation de l'année scolaire ou encore une perte de sens de leur métier. Dans ces conditions, cette organisation des examens menace la qualité de correction des copies.

La grande désorganisation qui entoure les convocations du baccalauréat (délais parfois très courts de convocation, écarts de répartition des copies et des journées de grand oral entre collègues...) se traduit pour certain-es collègues par des semaines intenable. Elle n'est pas étrangère à la réduction de personnels des services académiques et à l'explosion de leur charge de travail. Il faut des moyens supplémentaires pour les personnels administratifs des établissements et des services académiques, notamment ceux en charge des examens.

Dès l'année dernière, et de nouveau en septembre dernier, la CGT Educ'action avait interpellé le ministère sur la charge de travail des personnels lors des corrections et les écarts importants de répartition. Nous avons également signalé le risque que les difficultés du baccalauréat 2023 ne soient accentuées par la tenue de l'ensemble des épreuves au mois de juin, et demandé que les écrits soient positionnés plus tôt en juin afin de faciliter l'organisation des corrections. Le ministère n'avait pas tenu compte de notre option mais signalé qu'il serait demandé aux académies d'être vigilantes quant à la répartition du travail. Nous voyons ce qu'il en est aujourd'hui.

Dans l'immédiat, pour faire face à cette situation :

La CGT Educ'action propose aux équipes d'envoyer des courriers pour interpeler dans les académies les services des examens pour une révision en urgence des répartitions. Nous exigeons 4 jours ouvrés de correction pour 35 copies maximum, sans compter les journées de convocation pour le grand oral.

Plus largement, le fonctionnement du lycée et de l'organisation du baccalauréat sont à repenser :

Il faut avancer les épreuves de baccalauréat plus tôt en juin pour avoir des délais de correction suffisants.

Nous revendiquons un abandon du grand oral dans sa forme actuelle ainsi qu'un allègement véritablement concerté de certains programmes (SES, histoire géographie ...).

Enfin, le système de sélection à l'entrée du supérieur via Parcoursup n'est pas acceptable et doit être abandonné. Il construit le lycée comme un lieu de tri et non d'émancipation tout en participant à la perte de sens de nos missions. La CGT porte un projet alternatif pour le lycée avec un retour à un bac reposant sur un contrôle terminal, seule condition d'accès à l'enseignement supérieur.

Montreuil, le 13 juin 2024.